

Déclaration liminaire de SUD Éducation 93
CTSD 2nd degré – Vendredi 15 septembre

Monsieur le Directeur académique, Mesdames, Messieurs,

- **Loi travail 2 / Fin des contrats aidés / Suppression 120 000 postes de fonctionnaires**

Cette rentrée a été marquée par une journée de grève interprofessionnelle contre les projets d'ordonnances, appelés loi Travail 2, dévoilés le 31 août dernier. En renforçant la flexibilité et la précarité des salariés, en facilitant les licenciements, en affaiblissant la négociation collective et les instances représentatives du personnel, ces mesures risquent d'aggraver la situation économique et sociale des familles du départements, alors que tous les indicateurs sont déjà au rouge.

De plus, la fin des contrats aidés implique la suppression de plus de 20 000 postes dans l'Éducation Nationale. C'est un véritable plan social, un licenciement massif des personnels en contrat aidé dans les écoles, les lycées et les collèges, qui mettent en péril le bon fonctionnement des établissements.

Le gouvernement prévoit en outre la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires. Ces annonces inquiètent fortement quant à la pérennité des postes et des budgets de l'Éducation Nationale, alors que nous revendiquons des embauches massives afin de faire baisser les seuils de classe et d'augmenter le taux d'encadrement des élèves.

Enfin, le gel du point d'indice et le retour du jour de carence sont des signaux extrêmement négatifs envoyés à l'ensemble des fonctionnaires.

- **Une école pour les riches**

Cette rentrée s'est également déroulée dans bien des établissements au son des sifflets et des slogans réclamant des moyens humains supplémentaires, et non pas « en musique » comme l'avait cyniquement souhaité notre nouveau ministre de l'éducation.

M. le Ministre a affiché sa volonté de renforcer l'autonomie des établissements, c'est-à-dire, en fait, celle des chef.fe.s d'établissement et donc des hiérarchies.

A l'avenir, et si le ministre persiste, ils et elles disposeraient d'une plus large liberté pour affecter la dotation horaire entre les disciplines et recruter localement des enseignant.e.s. La mise en concurrence des établissements deviendrait institutionnelle. Les lycées professionnels seraient confiés aux régions et adaptés aux « besoins économiques territoriaux ».

En accroissant la territorialisation et l'autonomie, en produisant une école réduite au « lire-écrire-compter » pour les pauvres et en multipliant les processus de sélection, l'école d'Emmanuel Macron poursuit l'adaptation du service public d'éducation aux besoins du patronat.

- **CP à 12**

Le retour aux fondamentaux (français et mathématiques) s'inscrit dans une vision réactionnaire de l'école. Il faut rappeler que lire, ce n'est pas vocaliser des syllabes et obtenir une « fluence de lecture de syllabes à voix haute ». Lire, c'est comprendre un écrit. Ce travail d'apprentissage se fait de la PS à l'université.

La mise en place précipitée de cette réforme a dans certains cas anéanti quatre années de travail pédagogique en lien avec le PDMQDC, qui a porté ces fruits du point de vu des progrès des élèves, mais aussi du point du travail coopératif entre les enseignant-e-s. Encore une fois, nous souhaitons que les moyens supplémentaires profitent à tous élèves de l'école quelque soit leur niveau de classe

Enfin, il faut marteler que seuls les enfants ayant des conditions sociales convenables peuvent bien apprendre. Cela demande de la stabilité et une bonne santé: logement, emploi, médecine de prévention.

- **Réforme du collège : toujours pour l'abrogation**

Par ailleurs, nous continuons de revendiquer l'abrogation de la réforme du collège.

La réforme s'est traduite dans de nombreux établissements par une diminution de la DHG, ce qui a provoqué des pertes d'heures dans certaines disciplines, la disparition de nombreux projets et dispositifs et la perte d'heures dédoublées, mais également des pertes de postes, de BMP ou de postes de stagiaires. Avec l'abandon annoncé de cette réforme, dont les dispositions ne sont pas claires, nous nous attendons fort heureusement à un retour des DHG antérieures et nous nous réjouissons d'avance du retour des différents dispositifs mis en place par les équipes pour venir réellement en aide aux élèves, particulièrement en éducation prioritaire.

- **Évaluation / Orientation**

En ce qui concerne l'évaluation et l'orientation, nous dénonçons une logique de tri social avec les évaluations nationales dès la grande section, l'accroissement des orientations contraintes au collège, la mise en avant de l'apprentissage, le développement des options de reproduction sociale, l'individualisation des parcours et la sélection à l'entrée à l'université.

Nous continuons, enfin, de dénoncer la fermeture du CIO de Bobigny, qui va entraîner l'accroissement des inégalités face à l'orientation sur ce territoire pourtant déjà très défavorisé.

- **Lycées mobilisés : fin de non recevoir de la part du rectorat et de la Région**

Dans notre département, un certain nombre de lycées ont entamé un mouvement de contestation articulé autour d'un manque global de moyens en terme d'heures, d'agentes et d'agents d'entretien, d'AED, de personnel médico-social, de matériel mais aussi autour de situations particulières scandaleuses : la mutation sanction de Pascal Stoller à Suger, Saint-Denis ou encore l'ouverture catastrophique du nouveau lycée de la Plaine dont les travaux ne sont pas achevés.

- **Affectation des élèves allophones : élèves de seconde zone**

Autre problématique qui a mobilisé les équipes enseignantes l'année dernière et continue de les inquiéter : la scolarisation des élèves allophones.

Depuis fin Juin presque aucun nouvel élève n'a été affecté dans les collèges et lycées, alors que certaines classes sont vides, et que des centaines d'élèves sont en attente.

Les enseignantes et enseignants intervenant auprès de ces élèves nous ont communiqué les effectifs des élèves nouvellement inscrits et inscrites dans certaines établissements à une semaine de la rentrée. Je vous en fais le décompte :

0 aux collèges Delaune et au lycée Sabatier de Bobigny, au collège Péri, Rosa Luxemburg et Jean Moulin d'Aubervilliers, au Jean Moulin à Montreuil, 1 élève à Jean Jaurès Saint-Ouen, 2 au lycée Weil de Pantin, sur 2 classes prévues à 20, 3 au lycée Le Rolland de Drancy, 3 au collège Anatole France des Pavillons-sous-Bois, au lycée Théodore Monod de Noisy-le-Sec, 7 au Lycée Jean Moulin de Rosny-sous-Bois... etc.

Finalement, à l'heure actuelle, sur 22 classes ou dispositifs dans le département, aucune n'est complète, 9 ont moins de 10 élèves, 4 n'ont à ce jour aucun élève inscrit.

On ne peut qu'être scandalisé lorsque l'on constate, qu'à l'évidence, la DSDEN a préparé la rentrée des élèves de classes ordinaires mais pas celle des élèves allophones primo-arrivant.e.s.

Pourtant, des centaines d'enfants ont passé les tests au CIO. Rien qu'au CIO de Pantin, ce sont 80 élèves testés avant Juin 2017 qui n'ont pas encore été affecté.e.s.

Information prise auprès de vos service, le problème se situerait au niveau de l'inspection qui signe les avis d'affectation. Ce retard serait imputable au changement d'inspectrice à ce service. Nous ne voyons pas très bien le lien de causalité : chaque année, de nouveaux personnels sont nommés dans les bureaux ou comme chef.fe.s d'établissements et cela n'a jamais empêché une rentrée de se faire. Jamais ce type de situation ne se produirait avec des élèves de classes ordinaires. Il y a déjà en temps normal des délais incompréhensibles entre les tests au CIO et l'arrivée effective dans les classes mais des enseignant.e.s en poste devant des classes vides, c'est du jamais vu.

La logique d'austérité mise en place par les gouvernements successifs a entraîné la réduction des moyens attribués à la scolarisation des élèves allophones. Mais, au juste, ça coûte combien de payer des professeur.e.s à faire cours à des classes vides?

Nous avons demandé l'inscription de ce point aux questions diverses afin de pouvoir éclaircir la situation.

Par ailleurs, SUD Éducation 93 continue de réclamer que la double-inscription soit effective pour toutes les classes ULIS et UPE2A afin de rendre possible l'inclusion.

- **Des postes non pourvus**

Comme chaque rentrée, des élèves n'ont pas eu cours dans certaines disciplines pendant plusieurs jours, comme au collège Courbet à Pierrefitte en mathématiques, anglais et EPS. Des postes de techno et de production industrielle sont vacants à République Bobigny.

A Epinay, au collège Robespierre, il manque toujours un BMP en mathématiques, un poste à 18h en technologie, un seul professeur d'éducation musicale à temps partiel pour 750 élèves.

Cela même alors que, comme chaque année, des enseignant.e.s contractuel.le.s sont en attente d'affectation.

SUD Éducation revendique 16 élèves par classe en éducation prioritaire et 20 en collège non classé.

Par ailleurs, nous aimerions connaître le nombre d'élèves affecté.e.s en dehors de leur collège ou lycée de secteur. Nos adhérents et adhérentes nous font part d'anciennes et d'anciens élèves affectés loin voire très loin de chez eux, y compris des collégiens et collégiennes. Par exemple, au moins une vingtaine d'anciens élèves du collège Courbet de Pierrefitte ont été affecté.e.s au lycée de la Plaine, au lycée Cachin de Saint-Ouen ou à Suger, faute de place dans leur lycée de secteur de Stains.

On voit mal comment on peut espérer de jeunes gens qu'ils et elles effectuent une scolarité sereine et épanouissante alors qu'ils et elles ne peuvent étudier dans l'établissement voisin.

SUD Éducation 93 revendique la construction d'écoles, de collèges et de lycées à hauteur des besoins.